

MARCHÉ PRIMAIRE

Période	Nbre de parts	Capital nominal
Au 30.06.2010	28 548	15 244 632 €

MARCHÉ SECONDAIRE

Modalités pratiques

La Société de Gestion adresse sans frais les formulaires d'ordre d'achat ou de vente ou de modification-annulation. Ceux-ci sont disponibles sur notre site Internet www.fonciere-remusat.com. Elle procède à la confrontation des ordres d'achat et de vente tous les 3^e jeudi de chaque mois, à 11 h ou le dernier jour ouvrable précédent.

Tous les renseignements concernant le marché secondaire (carnet d'ordre, prix d'exécution, quantité de parts échangées...) peuvent être obtenus au 03.80.30.62.82 ou sur le site internet.

Achat

Seuls sont recevables les ordres d'achat à prix maximum. Leur inscription est subordonnée à la couverture d'une somme égale au montant global maximum de la transaction, frais inclus.

Prix d'exécution

Période	Prix acquéreur	Prix d'exécution	Nbre de parts offertes à la vente				Nbre de parts exécutées	Solde
			Sur le mois	Report du mois précédent	Annulation	total		
						Solde	au 31.03.10	40*
15/04/2010	950 €	860.66 €	50	40*	-	90	50	40*
20/05/2010	896 €	811.74 €	82	40*	-	122	62	60
17/06/2010	981 €	888.75 €	10	60	-	70	25	45
		TOTAL	142			TOTAL	137	
						Solde	au 30.06.10	45

* les 40 parts sont offertes à la vente en totalité

Carnet d'ordres

Ordres d'achat

Les 5 prix d'achat les plus hauts	Quantité demandée
1000 €	25

Confrontation
du 17.06.10

Ordres de vente

Les 5 prix de vente les plus bas	Quantité offerte
980 €	20
981 €	10
1000 €	40

DIVIDENDES

Période	Acompte payé le	Montant de l'acompte	Montant du dividende global
4 ^e trimestre 2009	11.02.10	16.20 €	59.40 € ³
1 ^{er} trimestre 2010	23.04.10	13.80 €	
2 ^e trimestre 2010	22.07.10	13.80 €	

* Rendement 2009 : 7.17 % sur un prix de part à 828 € sur le marché secondaire en début d'année

6.90 % sur un prix de part à 861.50 € sur le marché secondaire en juin (aucun rapprochement n'a pu être établi au cours du 2^e semestre)

6.87 % par rapport au prix de la part à 865 € sur l'augmentation de capital

Compte tenu de l'environnement économique et de son impact sur les résultats de votre SCPI, la Société de Gestion, en accord avec votre Conseil de Surveillance, a décidé de ramener l'acompte trimestriel de 14.40 € à 13.80 €.

FISCALITÉ

L'essentiel des revenus de FONCIERE REMUSAT est imposable dans la catégorie des revenus fonciers.

Seule une petite partie est imposable dans les revenus des capitaux mobiliers et peut bénéficier, sur option, du prélèvement libératoire forfaitaire (PLF). Celui-ci est de 18 %.

Les prélèvements sociaux sur cette catégorie de revenus sont retenus à la source au taux de 12.10 % (précédemment 11 %).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de votre SCPI s'est tenue le 23 juin 2010 à TOULOUSE. Toutes les résolutions proposées ont été adoptées avec une majorité allant de 94.16 % à 99.26 %.

Concernant les élections au Conseil de Surveillance :

- M. GAZANIOL a été réélu avec 4464 voix
 - Mme GOURGUE a été réélue avec 4 360 voix
 - SC LECLERC DANGE a été élue avec 3 469 voix
- N' a pas été réélue : APPSCPI

Le procès-verbal de la présente Assemblée Générale est disponible sur notre site internet www.fonciere-remusat.com (onglet DOCUMENTS) et pourra être adressé aux associés qui le souhaitent sur leur demande.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition (AG du 23.06.10)

Président : M. DELPECH Jean-Pierre

Vice-Présidente : Mme GOURGUE Marie-Andrée

M. Denys ARBOUCALOT, M. ELBAZ Gérard, M. GAZANIOL Michel, M. GUILHEM de POTHUAU Antoine, M. NOEL Raymond, M. PUIS André, SC LECLERC DANGE

Membres :

Mme LIPPI Eliane, Mme METGE Simone, M. Denis APVRILLE,

Aucun des membres du Conseil n'a de lien avec la Société de Gestion.

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE AU COURS DU TRIMESTRE

Acquisition

ST ALBAN : surface commerciale de 1 400 m² + 35 parkings extérieurs – Prix : 1 750 000 € - Locataires : La Halle et Point Mariage
Acte signé le 25 juin 2010

Cession Néant

Taux d'occupation du patrimoine

Période	En loyer *	En m ²
Au 30.06.10	96.14 %	96.82 %

* Ce taux exprime le rapport entre les loyers effectivement facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.

Mouvements du trimestre

1 – Locaux devenus vacants

TOULOUSE

Boulevard Matabiau

110 m² libérés par TELIMA

DAX

Avenue St Vincent de Paul

76 m² libérés par TENDANCES N

2 - Locaux loués

COLOMIERS

Centre Commercial Plein Sud

101 m² libérés par CAJV

reloués à COLOMIERS ESTETIC

Agrément de la Société de Gestion par la Commission des Opérations de Bourse (devenue AMF) SCPI 95-23 du 28.03.95